

# COMMISSION PERMANENTE

Séance du 20 octobre 2008

CP 08/10-14

**PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION ET D'ACTIVATION  
VERS L'EMPLOI  
CONVENTION D'APPUI A LA SAISIE DES DOSSIERS D'INSERTION  
CO-FINANCES PAR LE FONDS SOCIAL EUROPEEN POUR 2007 ET 2008**

---

Notre Commission Permanente a validé, le 28 avril dernier, le Programme Départemental d'Insertion et d'Activation vers l'Emploi pour 2008, après avis favorable du Conseil Départemental d'Insertion.

Nous avons sollicité sur ce PDIAE une participation du Fonds Social Européen à hauteur de 900 210 €, couvrant les exercices 2007 à 2009.

Pour bénéficier de ces fonds européens, nous devons procéder, en qualité d'organisme intermédiaire, à la saisie des actions d'insertion programmées dans notre PDIAE sur le logiciel Présage.

Compte tenu des délais qui nous sont imposés par la Direction Régionale du Travail pour la saisie de ces dossiers, je vous propose d'en confier, à titre exceptionnel, la réalisation au cabinet Ceidag-projets, au titre de l'assistance technique qui nous lie conventionnellement dans le cadre de la gestion du FSE.

Le coût de cette opération est fixé à 9 800 € pour la saisie de 1500 pages de dossiers PDIAE adossés à un co-financement FSE.

Cette opération est exceptionnelle et dès 2009 le service RMI-Insertion gèrera directement l'ensemble des procédures liées aux dossiers co-financés par du FSE.

Les crédits sont imputés à l'article 6568, sous-fonction 544 du budget départemental.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur :

l'attribution d'une subvention de 9 800 € au cabinet Ceidag-projets pour la saisie des dossiers du PDIAE co-financés par le Fonds Social Européen.